

www.education.gouv.fr/stateval

À la rentrée 2005, les six principales filières de l'enseignement supérieur comptent 1 923 700 inscriptions, soit 0,2 % de moins que l'année précédente. Cependant, le nombre de nouveaux inscrits en première année d'université augmente, notamment du fait de la hausse des effectifs de terminales générales et du nombre de bacheliers généraux à la session 2005. Les effectifs universitaires (hors IUT) d'étudiants en cursus licence et doctorat augmentent (+ 0,5 % et + 1,7 %) mais diminuent en cursus master (- 1,5 %). Les écoles d'ingénieurs et les instituts universitaires de technologie progressent légèrement (+ 0,5 % et + 0,2 %). Les effectifs des classes préparatoires aux grandes écoles sont en hausse (+ 2,2 %). En revanche, ceux des IUFM et des sections de techniciens supérieurs diminuent (respectivement - 2,5 % et - 0,5 %). Pour les deux prochaines années, le nombre d'étudiants dans ces filières (hors IUFM) progresserait légèrement en 2006 pour se stabiliser en 2007, notamment à cause de la diminution du taux de poursuite d'études des bacheliers généraux et technologiques.

Les effectifs dans l'enseignement supérieur

Constat 2005 et prévisions pour les rentrées 2006 et 2007

Le constat présenté porte sur les effectifs d'étudiants observés dans les six principales filières de l'enseignement supérieur : instituts universitaires de technologie (IUT), universités et établissements assimilés (hors IUT) (*le terme « université (hors IUT) » sera utilisé par la suite*), classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), sections de techniciens supérieurs (STS), instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) et écoles d'ingénieurs. À la rentrée 2004, l'ensemble de ces filières avait accueilli près de 85 %¹ des étudiants de l'enseignement supérieur (hors formations en alternance ou par apprentissage). Les prévisions sont réalisées dans ces filières à l'exception de celle des IUFM (*tableau 1*).

Quasi-stabilité du nombre d'étudiants à la rentrée 2005

Pour la deuxième année consécutive, le nombre d'inscriptions dans les six principales filières de l'enseignement supérieur est presque stable avec 3 800 étudiants de moins (- 0,2 % par rapport à la rentrée 2004). Mais les évolutions sont contrastées suivant la filière. Les effectifs des CPGE, des écoles d'ingénieurs et des IUT augmentent (respectivement + 2,2 %, + 0,5 % et + 0,2 %). En particulier, les effectifs des écoles d'ingénieurs dépendant de l'université progressent de 2,3 %. En revanche, ceux

des STS diminuent légèrement (- 0,5 %) et sont stables à l'université (hors IUT) (- 0,1 %).

Pour la troisième année consécutive, les effectifs en IUFM diminuent en raison de la baisse des recrutements (- 2,5 %, soit 2 100 étudiants de moins).

L'évolution de la population étudiante dépend, pour une grande part, du flux annuel d'arrivée de nouveaux bacheliers et des orientations qu'ils choisissent. Or, le nombre de lauréats à la session 2005 du baccalauréat (506 600 bacheliers) est en hausse par rapport à la session 2004 (+ 1,7 %) (*tableau 2*). Cette hausse touche uniquement le baccalauréat général. Ainsi, le nombre de candidats reçus au baccalauréat général augmente-t-il de 4,4 %. En revanche, le nombre de bacheliers technologiques et celui des bacheliers professionnels diminuent (respectivement - 1,7 % et - 0,7 %).

La hausse du nombre de bacheliers généraux s'explique à la fois par l'augmentation des effectifs de terminales générales (+ 2,4 %) et par celle du taux de réussite à la session 2005 du baccalauréat général. Le rapport moyen (nombre de bacheliers d'une série/nombre d'élèves de terminales de la série) a ainsi progressé, passant de 84,2 % à la session 2004 à

¹ Les effectifs de l'ensemble de l'enseignement supérieur de la rentrée 2005 ne sont pas encore tous connus.

Tableau 1 – Effectifs dans les principales filières de l'enseignement supérieur
France métropolitaine + DOM

	Constat					Prévisions					
	2004-05		2005-06	Variation		2006-07	Variation		2007-08	Variation	
	%	Effectifs		Effectif	%		Effectif	%		Effectif	%
Universités et établissements assimilés hors IUT	59,6	1 353 828	1 351 839	- 1 989	- 0,1	1 357 200	5 361	0,4	1 357 800	600	0,0
- <i>cursum L</i>	35,0	795 045	798 946	3 901	0,5	806 000	7 054	0,9	803 100	- 2 900	- 0,4
- <i>cursum M</i>	21,5	488 206	481 096	- 7 110	- 1,5	476 700	- 4 396	- 0,9	480 900	4 200	0,9
- <i>cursum D</i>	3,1	70 577	71 797	1 220	1,7	74 500	2 703	3,8	73 800	- 700	- 0,9
- <i>dont université hors IUT</i>	57,8	1 312 136	1 309 122	- 3 014	- 0,2	1 314 600	5 478	0,4	1 315 500	900	0,1
IUT	5,0	112 400	112 615	215	0,2	113 700	1 085	1,0	113 600	- 100	- 0,1
- <i>dont IUT secondaire</i>	2,1	47 002	46 315	- 687	- 1,5	45 900	- 415	- 0,9	45 300	- 600	- 1,3
- <i>dont IUT tertiaire</i>	2,9	65 398	66 300	902	1,4	67 800	1 500	2,3	68 300	500	0,7
CPGE	3,2	73 147	74 790	1 643	2,2	76 200	1 410	1,9	76 400	200	0,3
Ingénieurs	4,4	100 899	101 378	479	0,5	102 200	822	0,8	103 100	900	0,9
- <i>dont universitaires</i>	1,6	36 570	37 404	834	2,3	37 600	196	0,5	37 800	200	0,5
- <i>dont MEN non universitaires</i>	1,0	22 707	22 099	- 608	- 2,7	22 200	101	0,5	22 300	100	0,5
- <i>dont autres</i>	1,8	41 622	41 875	253	0,6	42 400	525	1,3	43 000	600	1,4
STS et autres formations (3)	10,6	240 090	238 870	- 1 220	- 0,5	238 500	- 370	- 0,2	238 700	200	0,1
- <i>STS production</i>	3,7	83 513	81 025	- 2 488	- 3,0	79 600	- 1 425	- 1,8	78 900	- 700	- 0,9
- <i>STS service</i>	6,9	156 577	157 845	1 268	0,8	158 900	1 055	0,7	159 800	900	0,6
- <i>dont STS et assimilés</i>	10,1	230 275	230 403	128	0,1	230 100	- 303	- 0,1	230 300	200	0,1
Ensemble hors IUFRM (1)	81,2	1 843 794	1 842 088	- 1 706	- 0,1	1 850 200	8 112	0,4	1 851 800	1 600	0,1
IUFRM	3,7	83 622	81 565	- 2 057	- 2,5						
Ensemble (1)	84,9	1 927 416	1 923 653	- 3 763	- 0,2						
Autres formations (2)	15,1	342 381									
Total (1)	100,0	2 269 797									

Source : MEN-DEPP

(1) Sans double compte des formations universitaires d'ingénieurs.

(2) Préparations intégrées, NFI non universitaires, écoles de commerce, d'art, d'architecture, de notariat, facultés privées, écoles paramédicales et sociales et autres écoles.

(3) Autres formations : DPECF, DECF, DESCF, DNTS, DSAA.

Tableau 2 – Bacheliers

France métropolitaine + DOM

	Session 2004	Session 2005	Variation		Session 2006	Variation		Session 2007	Variation	
	Constat	Constat	Effectif	%	Prévision	Effectif	%	Prévision	Effectif	%
Bacheliers généraux	261 137	272 512	11 375	4,4	282 200	9 688	3,6	276 400	- 5 800	- 2,1
Bacheliers technologiques	143 277	140 828	- 2 449	- 1,7	139 800	- 1 028	- 0,7	138 400	- 1 400	- 1,0
Bacheliers professionnels	93 958	93 268	- 690	- 0,7	97 800	4 532	4,9	100 800	3 000	3,1
Ensemble	498 372	506 608	8 236	1,7	519 800	13 192	2,6	515 600	- 4 200	- 0,8

Source : MEN-DEPP

85,9 % à la session 2005 (soit + 1,7 point). Pour les bacheliers technologiques, la baisse observée est la conjugaison simultanée de celle des effectifs de terminales et de leur réussite au baccalauréat.

Baisse du taux de poursuite des nouveaux bacheliers généraux et technologiques à la rentrée 2005

Amorcée à la rentrée 2002, la baisse du taux de poursuite d'études des bacheliers généraux et technologiques dans l'enseignement supérieur sur le champ université, CPGE, STS et IUT, se confirme à la rentrée 2005 (- 0,6 point) pour s'établir à 86,1 % (tableau 3).

Cette baisse résulte de celle de 1,3 point du taux de poursuite d'études des bacheliers généraux (92,9 %) qui n'est que légèrement

compensée par la hausse de 0,2 point des bacheliers technologiques (73,1 %). La baisse du taux de poursuite des bacheliers généraux est générale dans les quatre filières de l'enseignement supérieur (- 0,8 point à l'université (hors IUT), - 0,3 point en CPGE, - 0,2 point en IUT, - 0,1 point en STS). Cependant, à l'université (hors IUT), l'évolution du taux de poursuite d'études des bacheliers généraux est différente selon les filières universitaires. Il augmente en filière Santé et en filière Droit (respectivement + 1 point et + 0,5 point). Pour la filière Santé, une explication est l'augmentation du *numerus clausus* médecine-odontologie et la réforme des études des formations paramédicales. À l'opposé, les autres filières voient le taux de poursuite d'études diminuer. Comme les années précédentes, c'est dans la filière Sciences que la baisse est la plus forte (- 0,9 point). La baisse du taux de poursuite en filière STAPS,

amorcée à la rentrée précédente, se confirme (- 0,5 point en 2005).

À la rentrée 2005, 73,1 % des bacheliers technologiques ont commencé des études dans une des principales filières de l'enseignement supérieur (hors formation par apprentissage et alternance). Ils s'orientent toujours majoritairement en STS mais ce choix, fait par 43,4 % d'entre eux, est en diminution de 0,2 point.

Le taux de poursuite des bacheliers professionnels (hors formation par apprentissage et alternance) est stable à 22,1 %. C'est principalement en STS qu'ils sont accueillis (+ 0,6 point pour le taux de poursuite d'études). Tous baccalauréats confondus, le taux de poursuite d'études des bacheliers reste stable (- 0,1 point). Il est en légère hausse en université. Pour les filières sélectives (CPGE, IUT et STS), les taux de poursuite d'études sont stables ou en diminution.

Tableau 3 – Taux de poursuite des bacheliers dans les principales filières de l'enseignement supérieur

France métropolitaine + DOM

	Rentrées						
	Constat					Prévisions	
	1990	1995	2000	2004	2005	2006	2007
Bacheliers généraux	99,7	100,2	94,6	94,2	92,9	92,6	92,3
Universités et établissements assimilés (hors IUT) (*)	66,6	71,6	62,4	63,0	62,2	62,2	62,1
- Droit	9,6	9,6	8,3	8,3	8,8	8,9	9,1
- Sciences économiques, AES	8,8	7,3	6,7	6,2	6,1	5,9	5,8
- Lettres, sciences humaines	23,0	26,4	22,8	23,3	22,6	22,3	22,2
- Sciences	19,7	19,6	15,4	12,6	11,7	11,7	11,2
- STAPS	-	1,5	3,0	3,0	2,5	2,4	2,3
- Santé	5,5	7,2	6,2	9,6	10,6	11,1	11,3
IUT	8,3	8,4	11,2	10,7	10,5	10,4	10,3
STS	11,6	7,3	8,4	7,0	6,9	6,8	6,7
CPGE	13,3	12,8	12,6	13,6	13,3	13,3	13,3
Ensemble du supérieur (**)	108,6	106,4	103,8	105,0	103,8	-	-
Bacheliers technologiques	76,2	79,1	73,4	72,9	73,1	73,1	73,1
Universités et établissements assimilés (hors IUT) (*)	23,3	23,4	19,1	18,1	18,2	18,2	18,2
- Droit	5,9	5,1	3,2	2,8	3,0	2,9	2,9
- Sciences économiques, AES	6,8	4,8	3,9	3,3	3,1	3,0	3,0
- Lettres, sciences humaines	8,0	10,4	8,5	8,3	8,3	8,4	8,5
- Sciences	2,0	2,0	1,8	1,6	1,6	1,6	1,6
- STAPS	-	0,6	1,4	1,6	1,4	1,4	1,3
- Santé	0,6	0,6	0,3	0,7	0,8	0,9	0,9
IUT	7,6	10,1	9,2	10,2	10,3	10,4	10,4
STS	44,3	44,7	44,1	43,6	43,4	43,4	43,4
CPGE	1,0	0,9	1,0	1,1	1,1	1,1	1,1
Ensemble du supérieur (**)	80,8	81,2	77,6	78,2	78,6	-	-
Bacheliers généraux et technologiques	92,3	93,3	86,9	86,7	86,1	86,1	85,9
Universités et établissements assimilés (hors IUT) (*)	52,9	56,0	46,8	47,1	47,2	47,7	47,5
- Droit	8,4	8,1	6,4	6,3	6,8	6,9	7,1
- Sciences économiques, AES	8,2	6,5	5,7	5,2	5,1	5,0	4,9
- Lettres, sciences humaines	18,3	21,2	17,6	18,0	17,8	17,7	17,6
- Sciences	14,1	13,9	10,5	8,7	8,3	8,3	8,0
- STAPS	-	1,2	2,4	2,5	2,1	2,1	2,0
- Santé	3,9	5,1	4,1	6,4	7,3	7,7	7,9
IUT	8,1	8,9	10,5	10,5	10,4	10,4	10,3
STS	21,9	19,5	21,3	19,9	19,4	18,9	18,9
CPGE	9,4	9,0	8,4	9,2	9,1	9,3	9,2
Ensemble du supérieur (**)	99,8	98,2	94,3	95,5	95,2	-	-
Bacheliers professionnels	15,5	15,3	16,6	22,1	22,1	22,2	22,2
Universités et établissements assimilés (hors IUT) (*)	3,9	6,1	6,5	6,4	5,9	5,8	5,7
- Droit	1,0	1,5	1,2	1,0	1,0	1,0	1,0
- Sciences économiques, AES	1,4	1,8	1,9	1,9	1,4	1,4	1,3
- Lettres, sciences humaines	1,1	2,4	2,8	2,8	2,8	2,8	2,7
- Sciences	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
- STAPS	-	0,1	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5
- Santé	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
IUT	0,7	0,9	0,5	0,7	0,8	0,8	0,8
STS	10,9	8,3	9,6	14,9	15,5	15,6	15,7
CPGE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble du supérieur (**)	nc	nc	17,2	22,9	23,0	-	-
Ensemble bacheliers	87,5	82,9	74,3	74,5	74,4	74,1	73,4
Universités et établissements assimilés (hors IUT) (*)	49,9	49,3	39,5	39,4	39,6	39,8	39,3
- Droit	8,0	7,3	5,5	5,3	5,7	5,8	5,9
- Sciences économiques, AES	7,7	5,9	5,0	4,6	4,4	4,3	4,2
- Lettres, sciences humaines	17,2	18,7	14,9	15,1	15,0	14,9	14,7
- Sciences	13,3	12,0	8,7	7,1	6,8	6,8	6,5
- STAPS	-	1,0	2,0	2,1	1,8	1,8	1,7
- Santé	3,7	4,4	3,4	5,2	5,9	6,3	6,3
IUT	7,6	7,9	8,7	8,7	8,7	8,6	8,4
STS	21,2	18,0	19,2	19,0	18,6	18,3	18,3
CPGE	8,8	7,8	6,9	7,5	7,4	7,5	7,4
Ensemble du supérieur (**)	nc	nc	80,5	81,8	82,0	-	-

Source : MEN-DEPP

(*) Voir l'encadré p. 6.

(**) À titre d'information (nc : non calculé)

Lecture : à la rentrée 2005, 73,1 % des bacheliers technologiques de l'année se sont inscrits dans l'une des principales filières post-baccalauréat, dont 18,2 % à l'université hors IUT et 43,4 % en STS. Ces pourcentages incluent les inscriptions multiples d'un étudiant.

Pour les autres établissements du supérieur non pris en compte par les prévisions, les taux de poursuite des bacheliers sont en hausse depuis plusieurs années.

Augmentation du nombre des entrants en première année du supérieur et des inscrits en cursus licence

À la rentrée 2005, le nombre de nouveaux entrants en université (hors IUT), IUT, STS et CPGE augmente de 0,8 % par rapport à la rentrée 2004 (tableau 4 p. 4). Cette évolution est due à la hausse des effectifs de terminales générales ainsi qu'à celle du taux de réussite à la session 2005 du baccalauréat général. Les effectifs d'entrants en université (hors IUT) ont ainsi augmenté (+ 1,1 %). Pour les filières sélectives, les entrants en IUT et en CPGE augmentent (+ 1,0 % et + 1,3 %). En IUT, c'est la filière service qui explique le plus cette hausse. En revanche, les entrants en STS sont en baisse. Cependant, la situation est différente selon la filière : la hausse des filières de services (+ 1,8 %) compense la baisse des filières de production (- 3,4 %) (tableau 4).

Les effectifs du cursus licence (cursus L) de l'université (hors IUT), des IUT, des CPGE et des STS augmentent de 0,4 % (tableau 1). Les effectifs de STS diminuent et ceux d'IUT se stabilisent après quatre années de baisse consécutives (respectivement - 0,5 % et + 0,2 %). Cependant, les baisses sont plus importantes dans les filières production. En revanche, les effectifs des CPGE et du cursus L de l'université (hors IUT) augmentent (respectivement + 2,2 % et + 0,5 %). Plus précisément, au niveau des filières générales de l'université (hors IUT), les effectifs en filières Droit, Sciences économiques et AES sont en hausse (+ 5,4 % et + 1,0 %), ceux de STAPS, de Lettres et Sciences humaines, et de Sciences en baisse (- 6,7 %, - 2,0 % et - 1,0 %). Comme l'année précédente, la filière Santé est en forte augmentation (+ 16,1 %) (tableau 6).

Fléchissement des inscrits en cursus master universitaire

À la rentrée 2005, le nombre d'étudiants en cursus master (cursus M) diminue à

Tableau 4 – Flux d'entrée en première année dans les principales filières post-baccalauréat
France métropolitaine + DOM

	2004-05	2005-06	Variation		2006-07	Variation		2007-08	Variation	
	Constat	Constat	Effectif	%	Prévision	Effectif	%	Prévision	Effectif	%
Universités et établissements assimilés (hors IUT)	237 043	239 574	2 531	1,1	245 400	5 826	2,4	241 300	- 4 100	- 1,7
IUT	47 976	48 444	468	1,0	49 000	556	1,1	48 100	- 900	- 1,8
- dont IUT secondaire	21 199	20 363	- 836	- 3,9	20 600	237	1,2	20 100	- 500	- 2,4
- dont IUT tertiaire	26 777	28 081	1 304	4,9	28 400	319	1,1	28 000	- 400	- 1,4
CPGE	37 396	37 868	472	1,3	39 200	1 332	3,5	38 300	- 900	- 2,3
STS et autres formations	113 258	113 219	- 39	0,0	113 600	381	0,3	112 900	- 700	- 0,6
- dont STS production	40 037	38 669	- 1 368	- 3,4	38 600	- 69	- 0,2	38 200	- 400	- 1,0
- dont STS service	73 221	74 550	1 329	1,8	75 000	450	0,6	74 700	- 300	- 0,4
Ensemble	435 673	439 105	3 432	0,8	447 200	8 095	1,8	440 600	- 6 600	- 1,5

Source : MEN-DEPP

l'université (- 1,5 %) (tableau 1). Pratiquement toutes les disciplines générales sont en baisse, et plus particulièrement les STAPS (- 13,7 %), tandis que les Sciences augmentent légèrement (+ 0,4 %). Les filières Économie et AES, Lettres et Sciences humaines, et Droit sont ainsi en recul (respectivement - 3,6 %, - 3,1 % et - 2,1 %). La filière Santé continue de progresser (+ 1,2 %).

Le succès du DESS (M2 professionnel) ne se dément pas : les effectifs inscrits dans ces formations augmentent encore de 17,3 % à la rentrée 2005. Après une année de baisse, le nombre d'étudiants en DEA (M2 recherche) dans les filières hors santé augmente de 6,7 %. Au total, les inscriptions au niveau bac + 5 progressent de 7,2 %. Les effectifs d'étudiants étrangers représentent 19,7 % des inscrits en DESS et 31,9 % en DEA. Ces effectifs sont en progression pour la rentrée 2005 (respectivement + 30,8 % et + 4,6 %).

Augmentation en cursus doctorat

En accueillant 71 800 étudiants en cursus doctorat, ces effectifs continuent de croître à la rentrée 2005 (+ 1,7 %). Amorcée à la rentrée 2001, cette hausse est commune à toutes les filières, à l'exception de la filière Droit (- 5,7 %). Elle s'échelonne de + 1,7 % dans la filière Économie et AES à + 3,8 % dans la filière Lettres et Sciences humaines. La filière Sciences, quant à elle, augmente de 2,4 %. Les effectifs dans le seul doctorat des filières générales (hors santé) augmentent

eux aussi à cette rentrée 2005 (+ 1,9 %). Les étudiants étrangers représentent 35,8 % des inscrits en doctorat et leur nombre progresse de 7,5 % contre 9,7 % en 2004.

Augmentation du nombre de nouveaux entrants dans le supérieur en 2006

Les effectifs des terminales générales et technologiques – les plus susceptibles d'intégrer l'enseignement supérieur – sont en légère hausse à la rentrée 2005-2006 (+ 0,2 %) et diminueraient de 0,3 % en 2006-2007. Compte tenu des hypothèses retenues², le nombre de bacheliers dans les filières générales serait en hausse en 2006 et en baisse en 2007 (+ 3,6 % et - 2,1 %). Le nombre de bacheliers technologiques en 2006 et 2007 serait en baisse (- 0,7 % et - 1,0 %). Celui des bacheliers professionnels augmenterait en 2006 et 2007 (respectivement + 4,9 % et + 3,1 %). En conséquence, 422 000 jeunes obtiendraient leur baccalauréat général ou technologique en 2006 (+ 2,1 %) et 414 800 en 2007 (- 1,7 %) (tableau 2).

En prolongeant les tendances passées, les taux de poursuite d'étude de l'ensemble des bacheliers sur le champ université, CPGE, STS et IUT, seraient en baisse en 2006 et en 2007. Les taux de poursuite des bacheliers généraux diminueraient alors que ceux des bacheliers professionnels, technologiques seraient stables et ceux des bacheliers professionnels augmenteraient légèrement (tableau 3). Pour les autres établissements du supérieur non pris en compte par les prévisions, les taux de poursuite devraient augmenter en 2006 et 2007. Pour les bacheliers généraux, la légère baisse des taux de poursuite d'études

observée en 2005 se confirmerait. À l'université (hors IUT), elle serait effective dans toutes les filières universitaires à l'exception de la filière Droit et de la filière Santé. Le taux de poursuite d'études de cette dernière serait en hausse de 0,5 point en 2006 et de 0,2 point en 2007. Cette hausse est en partie liée à celle du *numerus clausus* en médecine. Les taux concernant les filières sélectives seraient en baisse pour les filières STS et IUT et stable pour les CPGE en 2006 et en 2007. Cette baisse s'explique par le fait que leurs effectifs sont contingentés. Ces derniers sont moins affectés par un brusque afflux d'étudiants dû aux forts taux de réussite au baccalauréat général. Les taux de poursuite d'études, qui sont le rapport du nombre de nouveaux bacheliers d'une série entrant dans une filière de l'enseignement supérieur sur le nombre de bacheliers reçus de la même série, seront ainsi mécaniquement orientés à la baisse. Ce phénomène explique principalement la baisse de ces taux en 2006 et 2007. Pour les bacheliers technologiques, les taux de poursuite d'études augmenteraient légèrement en IUT et seraient stables en université (hors IUT) et en STS. Quant aux bacheliers professionnels, leur accueil en STS continuerait de progresser légèrement (+ 0,1 point en 2006 et en 2007). Conséquence de ces hypothèses de court terme, le flux de nouveaux entrants devrait augmenter en 2006 et diminuer en 2007 (respectivement + 1,8 % et - 1,5 %). Ces évolutions seraient principalement dues aux évolutions des effectifs de terminales générales et à leur taux de réussite au baccalauréat. Ces évolutions s'observeraient en IUT, en STS et à l'université (hors IUT). Pour les deux filières sélectives (IUT et STS), les filières de production

2. Pour les années de prévision, les hypothèses sur les taux de réussite pour estimer le nombre de bacheliers ont pris en compte les résultats provisoires de la session 2006 du baccalauréat.

profiteraient moins que les filières de service. Les entrants en CPGE seraient en augmentation en 2006 et en diminution en 2007.

Stabilité des effectifs prévue en cursus L

Pour tenir compte de la mise en place du cursus européen (LMD) qui inciterait les étudiants à poursuivre leurs études universitaires jusqu'à la licence (niveau bac + 3), la tendance à la hausse des taux d'accès en troisième année des filières universitaires hors Santé a été accentuée. Sous ces hypothèses, qu'ils s'inscrivent pour la première fois à l'université ou qu'ils soient issus d'une formation de niveau inférieur de l'université ou des IUT, le nombre total d'entrants progresserait de 1,1 % en 2006 et serait en baisse de 1,1 % en 2007 pour revenir au niveau de 2005.

Les effectifs des CPGE, STS, IUT et cursus L de l'université (hors IUT) augmenteraient légèrement à la rentrée 2006 pour se stabiliser à la rentrée 2007 (respectivement + 0,7 % et - 0,2 %). Cette évolution s'observerait principalement à l'université et établissements assimilés (hors IUT) (+ 0,9 % en 2006 et - 0,4 % en 2007) et en IUT (+ 1,0 % en 2006 et - 0,1 % en 2007). En CPGE, les effectifs continueraient d'augmenter (+ 1,9 % en 2006 et + 0,3 % en 2007) alors qu'en STS, ils se stabiliseraient en 2006 en 2007 (- 0,2 % en 2006 et 0,1 % en 2007).

En cursus M, effectifs en baisse en 2006 et en hausse en 2007, évolution inverse en cursus D

Les taux de passage entre les niveaux bac + 3 et bac + 4 seraient en baisse en 2006 et 2007 puisque le niveau bac + 3 marque désormais la fin du cursus L. Ensuite, le LMD favorisant les étudiants à poursuivre leurs études universitaires jusqu'au niveau bac + 5, la tendance à la baisse des taux de passage entre les niveaux bac + 4 et bac + 5 des filières universitaires hors santé a été freinée dans les hypothèses en 2006 et en 2007. Ces hypothèses conduiraient, dans

Tableau 5 – Entrants en troisième année dans les disciplines générales des universités et établissements assimilés

France métropolitaine + DOM

	Année d'accès en troisième année						
	Constat					Prévisions	
	1990-91	1995-96	2000-01	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08
Droit	45,6	49,3	55,4	55,8	60,5	60,8	60,8
Sciences économiques, AES	53,3	54,4	60,2	64,8	61,6	62,9	62,9
Lettres, sciences humaines	57,4	62,2	54,2	58,1	57,2	57,6	57,4
Sciences, STAPS	65,7	61,5	59,2	62,8	65,4	66,4	68,0
Ensemble disciplines générales	56,4	58,8	56,5	60,0	60,5	61,1	61,2

Source : MEN-DEPP

Lecture : en lettres et sciences humaines, la proportion d'entrants qui accèdent en troisième année universitaire au bout de deux, trois, quatre ou cinq ans dans les niveaux inférieurs était de 57,4 % à la rentrée 1990 et de 57,2 % à la rentrée 2005. Voir l'encadré méthodologique pour une définition plus précise p. 6.

B – Part des étudiants de deuxième année d'IUT qui poursuivent en troisième année universitaire (en %)

	Année d'accès en troisième année						
	Constat					Prévisions	
	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08
Droit	1,6	2,0	2,1	2,3	2,4	2,4	2,3
Sciences économiques, AES	17,5	19,8	22,5	24,9	27,2	28,1	29,1
Lettres, sciences humaines	3,3	4,6	5,5	6,3	7,4	7,9	8,3
Sciences, STAPS	35,5	42,2	46,8	50,5	57,2	59,2	61,3
Ensemble disciplines générales	28,0	33,0	37,1	40,6	45,2	47,1	48,3

Source : MEN-DEPP

Lecture : en sciences et STAPS, la proportion d'étudiants de deuxième année d'IUT en 2004-2005 qui accèdent en troisième année universitaire à la rentrée 2005 était de 57,2 %.

Tableau 6 – Effectifs des universités et établissements assimilés hors IUT

France métropolitaine + DOM

	Constat			Prévisions	
	2003	2004	2005	2006	2007
Cursus L	788 505	795 045	798 946	806 000	803 100
dont Droit	98 518	99 426	104 755	108 900	111 500
dont Sc.économiques, AES	108 010	111 012	112 092	110 000	108 400
dont Lettres, Sc. humaines	344 630	344 256	337 282	341 400	339 600
dont Sciences et STAPS	190 567	187 686	183 660	180 300	175 500
dont Santé	46 780	52 665	61 157	65 400	68 100
Cursus M *	489 558	488 206	481 096	476 700	480 900
dont Droit	68 872	68 479	67 012	65 700	66 900
dont Sc.économiques, AES	72 042	71 646	69 053	68 200	67 400
dont Lettres, Sc. humaines	125 031	122 119	118 386	112 300	112 400
dont Sciences et STAPS	115 823	114 381	113 716	114 100	113 900
dont Santé	107 790	111 581	112 929	116 400	120 300
Cursus D	68 335	70 577	71 797	74 500	73 800
dont Droit	9 642	9 919	9 358	9 700	9 300
dont Sc.économiques, AES	4 705	5 078	5 162	5 500	5 300
dont Lettres, Sc. humaines	24 849	25 526	26 508	29 200	30 200
dont Sciences et STAPS	27 066	27 980	28 642	28 000	26 900
dont Santé	2 073	2 074	2 127	2 100	2 100
Total	1 346 398	1 353 828	1 351 839	1 357 200	1 357 800

Source : MEN-DEPP

* Y compris formations au diplôme d'ingénieur, de magistère, de master ingénieur, d'institut d'études politiques.

les filières universitaires hors santé, à une diminution des effectifs aux niveaux bac + 4 et bac + 5 en 2006 et à leur stabilisation en 2007.

Suite aux augmentations de *numerus clausus*, les effectifs en cursus M de la filière Santé croîtraient de 3,1 % en 2006 et de 3,4 % en 2007, soit une progression de 6,5 % sur deux ans.

Dans l'ensemble, le nombre d'étudiants en cursus M à l'université (y compris la filière Santé) serait en baisse en 2006 (- 0,9 %)

et en hausse en 2007 (+ 0,9 %) (tableau 1).

En dehors de la filière Santé, les filières du cursus M en STAPS, en Lettres et Sciences humaines, en Sciences économiques et AES et en Droit connaîtraient une baisse de leurs effectifs sur deux ans (respectivement - 20,0 %, - 5,1 %, - 2,4 % et - 0,2 %) tandis que seuls les effectifs de la filière en Sciences augmenteraient (+ 1,5 %).

Les effectifs du cursus D universitaire seraient en hausse en 2006 et en baisse en 2007 (respectivement + 3,8 % et - 0,9 %),

conséquence des évolutions d'effectifs des années passées des cursus inférieurs.

Stabilité du nombre d'étudiants en 2006 et 2007 dans les principales filières du supérieur

Dans les écoles d'ingénieurs, les effectifs continueraient d'augmenter comme les années précédentes (+ 1,7 % en deux ans). Au total, 8 100 étudiants de plus s'inscriraient dans les cinq principales filières de l'enseignement supérieur en 2006 (soit + 0,4 %) et encore 1 600 de plus en 2007 (soit + 0,1 %).

Sur l'ensemble des trois cursus universitaires, le Droit serait la seule filière où les effectifs augmenteraient les deux prochaines années (*tableau 6*). Les autres filières devraient diminuer ou être stables. En raison du relèvement du *numerus clausus* et de la réforme de la première année d'études médicales, le nombre d'étudiants inscrits en Santé progresserait fortement (+ 8,1 % en deux ans).

Benoît Leseur, DEPP C1

Pour en savoir plus

« Les étudiants inscrits dans les 83 universités publiques françaises en 2005 », *Note d'Information* 06.24, MEN-Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, août 2006.

« Les étudiants en classes préparatoires aux grandes écoles – Année 2005-2006 », *Note d'Information* 06.23, MEN-DEPP, août 2006.

« Prévisions nationales d'effectifs d'élèves du second degré pour les rentrées 2006 et 2007 », *Note d'Information* 06.19, MEN-DEPP, juin 2006.

« Résultats définitifs de la session 2005 du baccalauréat », *Note d'Information* 06.16, MEN-DEPP, mai 2006.

Champ de l'étude, définitions et méthodologie

– Champ

L'exercice de prévision à court terme porte sur les principales formations post-baccalauréat : universités et établissements assimilés (hors IUT), écoles d'ingénieurs, instituts universitaires de technologie (IUT), sections de techniciens supérieurs (STS) et classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE).

La prévision des effectifs de CPGE et STS concerne l'ensemble des classes du secteur public et privé (sous contrat et hors contrat), y compris les formations agricoles, qu'elles soient ou non implantées dans des établissements du second degré.

Le regroupement « universités et établissements assimilés (hors IUT) » comprend l'ensemble des étudiants des universités (hors IUT), des universités de technologie, des INP, des écoles d'ingénieurs internes ou rattachées aux universités, de l'ENSNP de Blois, de l'IEP de Paris, de l'INALCO, de l'IPG de Paris et de Paris-Dauphine. On y compte l'ensemble des étudiants qui y préparent à titre principal un diplôme national ou un diplôme d'université, y compris la capacité en droit. Ainsi, les étudiants des INP (instituts nationaux polytechniques) et ceux des écoles d'ingénieurs internes ou rattachées aux universités sont compris dans les effectifs universitaires. Toutefois, une prévision spécifique aux formations d'ingénieurs est réalisée séparément.

– Doubles inscriptions

C'est le nombre d'inscriptions dans les cinq principales filières de l'enseignement supérieur qui est ici dénombré puis estimé. Aussi se peut-il qu'un même étudiant soit comptabilisé plusieurs fois : cas d'une double inscription dans deux universités différentes ou dans une université et un établissement non universitaire. La pratique des inscriptions multiples, surtout répandue dans les premières années, représente au moins 5 % de l'ensemble des inscriptions réalisées à l'université.

– Taux de poursuite d'études des nouveaux bacheliers

Taux de poursuite d'études des nouveaux bacheliers ou propension des nouveaux bacheliers à poursuivre des études, cet indicateur est le rapport du nombre de bacheliers de la session n (éventuellement d'une série précise) qui sont inscrits dans une des filières de l'enseignement supérieur (éventuellement une filière précise) sur le nombre total de bacheliers de la session n (éventuellement d'une série précise). Ces taux d'accueil des nouveaux bacheliers incluent les inscriptions multiples réalisées dans des filières différentes.

Les principales hypothèses d'estimation reposent sur les valeurs de cet ensemble de taux de poursuite (par série de baccalauréat et par filière). En effet, les effectifs de bacheliers sont estimés à partir des effectifs des classes du secondaire. Ils prennent donc en compte les évolutions démographiques. Les effectifs de l'enseignement supérieur dépendent, en grande partie, du flux d'entrée dans le supérieur. Celui-ci est principalement composé de nouveaux bacheliers. Leur propension à poursuivre des études et leurs choix d'orientation sont donc déterminants.

– Taux d'accès en troisième année

Le taux d'accès en troisième année est le second indicateur dont dépendent les prévisions des effectifs dans le supérieur. Il s'agit d'un indicateur transversal qui calcule, parmi les entrants au niveau bac + 1 et bac + 2 des années précédentes, la proportion d'accédants au niveau licence, quel que soit le nombre d'années nécessaires pour y parvenir. Étant, par définition, au plus égal au taux de réussite au DEUG, ce taux d'accès ne peut pas être assimilé à ce dernier. Par ailleurs, le taux d'accès ne décrit pas rigoureusement la réalité du déroulement des études au niveau bac + 1 et bac + 2 dans la mesure où il se rapporte à des flux d'entrants au niveau bac + 3 qui comprennent les inscriptions multiples (DEUG et CPGE par exemple). Ces taux sont calculés à partir des fichiers de couplage, qui sont constitués par appariement de deux fichiers consécutifs issus de l'enquête annuelle sur les étudiants inscrits à l'université et dans les établissements assimilés. Ces fichiers permettent de suivre le parcours des étudiants d'une année sur l'autre.